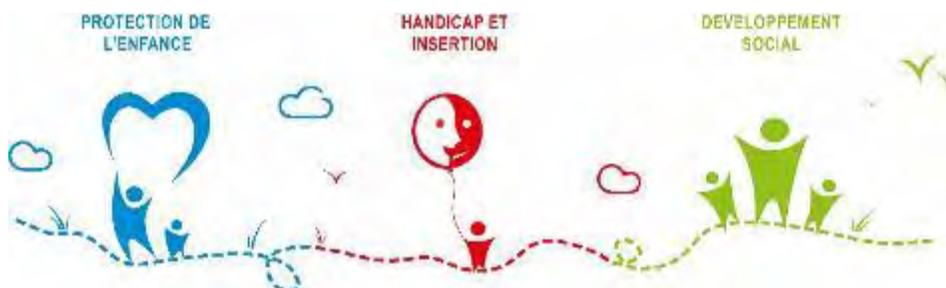


# PROCES-VERBAL

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- 24 JUIN 2022 -



Une place pour chacun  
Un projet pour tous

Les membres de l'Association Régionale Spécialisée d'Action Sociale d'Education et d'Animation, sise 204 avenue de Colmar à 67100 STRASBOURG, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, le **Vendredi 24 juin 2022** dans les locaux de la CeA (Collectivité Européenne d'Alsace), sous la Présidence de Monsieur Philippe RICHERT.

Constatant que 59 membres sont présents ou représentés sur un total de 59 membres à jour de leur cotisation et qu'ainsi le quorum statutaire est atteint (annexe 1), l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président ouvre la séance à 10h00 et fait tout d'abord part des personnalités qui sont excusées.

Il salue ensuite les personnalités présentes, notamment les représentants des collectivités partenaires, à la fois les Élus & les services : notamment la CeA et la Région Grand-Est qui vont intervenir de plus en plus à nos côtés en tant que partenaires financiers sur des projets et au travers de différentes aides Européennes dont pourrait bénéficier l'Association.

Il remercie également les représentants des différentes communes qui sont présents, ainsi que les représentants de la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse).

Le Président tient également à saluer les membres de l'Association et plus particulièrement les nouveaux membres qui viennent de nous rejoindre. Il les remercie pour leur disponibilité malgré leurs nombreux engagements. Il illustre ses remerciements par un propos d'André Malraux, extrait de l'ouvrage *La Condition Humaine* : « *Un homme est la somme de ses actes, de ce qu'il fait, de ce qu'il peut faire, rien d'autre* ». Il ajoute que toutes celles et ceux qui sont présents ou absents aujourd'hui, militants, adhérents, salariés, représentants du personnel sont associés à ses remerciements.

Le Président tient à remercier tout particulièrement Monsieur le Président de la CeA, Monsieur Frédéric BIERRY, qui a permis à notre Association de tenir son Assemblée Générale annuelle au sein de ces locaux de qualité.

Le Président souhaite donner la parole à Mme Pascale PFEIFFER, Conseillère d'Alsace et qui représente Monsieur le Président BIERRY à la présente Assemblée. Elle indique que c'est un immense plaisir d'accueillir l'ARSEA, une association importante pour la Collectivité Européenne d'Alsace et un « bras armé » pour exercer l'une de ses compétences majeures qui est celle de la solidarité. Mme PFEIFFER ajoute que le travail est fait « main dans la main » avec l'ARSEA sur les questions d'aide sociale à l'enfance, d'handicap et insertion et d'accès à l'autonomie et elle se réjouit des excellentes relations tant au niveau du travail de terrain qui est mené que sur les dossiers administratifs, les montages financiers et les projets qui sont développés. L'ARSEA est véritablement tournée vers l'avenir et l'ensemble des instances et des collectivités s'en félicite. Enfin, pour conclure son propos, Mme PFEIFFER souhaite rappeler que derrière tous les chiffres qui vont être exposés tout au long de la séance, ce sont des enfants, des hommes et des femmes que nous aidons et accompagnons et que travailler en collaboration avec une association comme l'ARSEA, permet de le faire de la meilleure des façons.

## 1. ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

Philippe RICHERT :

*« 1 550 salariés, 18 000 personnes accompagnées ou prises en charge !*

*Des chiffres qui peuvent sembler éloquentes, impressionnants même, mais qui ne traduisent qu'imparfaitement l'activité 2021 de l'ARSEA.*

*Une association reconnue et appréciée par ses tutelles, l'État (Préfecture, PJJ, ARS) et les Départements, aujourd'hui la Collectivité Européenne d'Alsace (CeA).*

*Nous avons une nouvelle fois, en 2021, dans des conditions difficiles toujours marquées par la pandémie de la COVID 19, fait face en innovant et en développant notre action. En même temps, 2021 aura aussi été une année d'épreuves avec les défis quotidiens à relever, la patience mise à rude épreuve, la peine avec notre salarié, notre collègue, qui a mis fin à ses jours, nous interrogeant sur ce que nous aurions pu faire en mieux, comment nous aurions pu décrypter et anticiper son geste.*

*Notre ambition est d'être au service des plus fragiles, d'aider à construire une société plus solidaire, plus fraternelle, avec plus d'espoir. De le faire ensemble, chacun à sa place, avec le souci de bienveillance, de respect et d'efficacité !*

*Je me permets de faire ici une autre citation de Yann HALGAND, tirée de l'ouvrage intitulé Dans la Fabrique de la Défiance : « le bien-être dépend de la qualité des relations sociales » et nous sommes de ceux qui essayons de contribuer à ce bien-être en agissant sur cette qualité des relations sociales.*

*Nous allons mettre en œuvre notre Projet d'Association 2021 / 2025 en restant toujours fidèles à ses valeurs cardinales.*

*Après chaque épreuve, nous avons été déterminés pour continuer à aller de l'avant, à répondre aux nouveaux défis, souvent dans l'urgence, comme nous le faisons depuis plusieurs mois pour accompagner les Déplacés Ukrainiens qui fuient la guerre.*

*D'une solidarité sociétale traversée par une solidarité pandémique notre association l'ARSEA est présente avec ses salariés pour toujours accompagner les plus démunis, les plus meurtris dans un monde dont le mot crise est devenu d'une banalité quotidienne. Je veux rappeler ici l'action qui a été et qui est toujours la nôtre dans le domaine de la prise en charge lors de la pandémie de la COVID 19. Je veux, pour illustrer mon propos, vous faire part d'une troisième citation de Platon : « la vie collective n'est possible dans la durée que si chacun s'en sent, s'en considère responsable ». Cela reste encore d'actualité !*

*Croire en un avenir meilleur est pour un certain nombre d'entre nous devenu difficile car la violence quotidienne de notre vie est un combat permanent qu'il nous faut limiter en construisant avec optimisme et souci de l'autre.*

*Notre association et ses salariés me prouvent tous les jours qu'il est possible d'espérer !*

*Les membres du Conseil d'Administration, par leur investissement dans la gestion de notre association en tant que collectif, fait sens et est défenderesse de nos valeurs, rappelées dans notre projet 2021/2025.*

*Nos contacts très réguliers avec les Pouvoirs Publics rendent possible un futur présent moins agressif et plus équilibré.*

*Cette action sociale, si mal connue et très mal reconnue, ne pourra continuer sans une impulsion nationale forte, la fin des salaires « bas de gamme », une mise en lumière d'une action qui impose le respect et l'humilité qui sollicite l'humanité !!!*

*A vous tous, je veux dire ma fierté de cet engagement qui s'inscrit dans un processus durable où l'équilibre de vie pour TOUS sera possible ».*

## 2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 22 OCTOBRE 2021

### Résolution :

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 octobre 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

## 3. RENOUELEMENT DU TIERS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée Générale est informée que les mandats de 6 administrateurs arrivent à échéance :

 Mme Marie-José AUBURTIN	Directrice Honoraire ESTES Strasbourg
 M. François BRUNAGEL	Ancien Fonctionnaire Européen – Directeur du Protocole du Parlement Européen
 M. Adrien GIUBILEI	Ancien Dirigeant d'entreprise
 M. Jean-Marie HEYDT	Président de l'UDAF 67
 Mme Huguette NENNIG	Directrice Générale Honoraire de l'ARSEA
 M. Philippe RICHERT	Ancien Ministre

L'Assemblée Générale est informée que Monsieur Adrien GIUBILEI n'est pas candidat au renouvellement de son mandat. Un poste vacant est donc à pourvoir.

L'Assemblée Générale est informée que sont candidats au renouvellement de leur mandat pour une période de 3 années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2024/2025 :

 Mme Marie-José AUBURTIN	Directrice Honoraire ESTES Strasbourg
 M. François BRUNAGEL	Ancien Fonctionnaire Européen – Directeur du Protocole du Parlement Européen
 M. Jean-Marie HEYDT	Président de l'UDAF 67

 Mme Huguette NENNIG

Directrice Générale Honoraire de l'ARSEA

 M. Philippe RICHERT

Ancien Ministre

L'Assemblée Générale est également informée d'une nouvelle candidature à l'entrée au Conseil d'Administration :

 Mme Lilla MERABET

Ancienne Vice-Présidente Région Grand-Est

#### 4. VOTE

Les membres de l'Association sont appelés à voter au cours de l'Assemblée Générale.

Une fois les décomptes effectués, le Président fera part du résultat des votes en fin de séance.

#### 5. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 ET ORIENTATIONS 2022/2023

Le Président donne la parole à Monsieur René BANDOL, Directeur Général de l'ARSEA, pour la présentation du rapport d'activité 2021 de l'association et les orientations 2022/2023 à l'aide d'un power point (cf. annexe 2).

Il revient et confirme les propos liminaires du Président qui a indiqué sa fierté de tenir cette Assemblée Générale dans les locaux de la CeA.

Il se doit de présenter la rapport d'activité de l'année 2021 mais s'interroge sur la façon de le faire car l'évènement ou le sur-évènement est devenu quasi-quotidien dans nos vies personnelles et professionnelles. En témoigne les nombreux évènements qui ont fait l'actualité à l'international dont voici un inventaire succinct :

- JANVIER : Assaut du Capitole par des partisans de Donald Trump
- JANVIER : Arrestation à Moscou de l'opposant russe Alexeï Navalny
- FÉVRIER : Coup d'État militaire en Birmanie
- MARS : Voyage historique du pape François en Irak
- MAI : Ouverture en France de la vaccination pour tous les adultes
- JUIN : Le passe sanitaire entre en vigueur en France
- JUIN : Deuxième tour des élections régionales, marquées par une abstention record
- JUILLET : Ouverture des Jeux olympiques de Tokyo
- AOÛT : Chute de Kaboul, aux mains des talibans

- SEPTEMBRE : Ouverture du procès des attentats du 13 novembre
- NOVEMBRE : Naufrage meurtrier dans la Manche
- NOVEMBRE : L’Afrique du Sud donne l’alerte après la découverte d’un nouveau variant
- NOVEMBRE : Joséphine Baker entre au Panthéon
- DÉCEMBRE : Angela Merkel n’est plus chancelière d’Allemagne

Ces faits d’actualité sont d’une lourdeur incroyable mais nous devons rappeler que notre travail s’inscrit dans la dignité de l’Homme. En témoigne l’histoire de l’un de nos bénéficiaires, accompagné par nos services, qui nous a récemment quitté. Ce Monsieur était un apatride, arrivé en France il y a 13 ans et qui y a vécu tout ce temps sans papiers. Comment faire pour que ce Monsieur, très apprécié dans la commune où il était hébergé, puisse être citoyen du monde et accueilli dans cette terre d’asile qu’est la France, puisse trouver une place ! Il en va de notre responsabilité morale et citoyenne mais il s’agit avant tout d’une responsabilité d’Etat. Il est d’ailleurs souligner le travail de qualité et la confiance qui nous lient à nos organismes de tutelle.

Le Directeur Général rappelle ensuite certains faits historiques de notre Association. Avant tout, il rappelle notre attachement à l’Article 1 de la Constitution : « *la France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale. (...) Elle respecte toutes les croyances* ».

Si aujourd’hui, la dignité, l’intégrité, la sécurité physique et morale d’un certain nombre de nos concitoyens et d’étrangers sont fortement interpellées, il est important de rappeler que notre Association est laïque et que toutes les confessions ont leur place, à partir du moment où elles n’empiètent pas sur le domaine public et professionnel. Le fait religieux est un fait privé et doit le rester. L’interprétation de la laïcité, de la confession sont des éléments qui ne sont pas clairement établis.

### **Il nous faudra, avec vous, y travailler car cela met parfois nos professionnels en grande difficulté.**

L’ARSEA s’engage concrètement à garantir et protéger les libertés et les droits fondamentaux des usagers à travers une exigence et une ambition qui la conduise à :

- ✓ Personnaliser une offre de service de qualité fondée sur la diversité des expériences à l’aide de nos multiples compétences et savoir-faire, la transversalité et la mutualisation.
- ✓ Rester ouvert à la recherche et à l’innovation au regard de l’évolution des besoins des personnes accompagnées Pour mieux répondre aux besoins évolutifs.
- ✓ Diffuser et mettre en œuvre une culture de la bienveillance.
- ✓ Promouvoir un management fondé sur le respect, le dialogue et la responsabilité par la formation des salariés et des managers.
- ✓ Initier des partenariats pour favoriser l’inclusion et éviter les ruptures de parcours.
- ✓ Lutter contre toutes les formes de discrimination.

Notre Association a toujours été un observatoire sociétal et encore davantage cette année écoulée. Encore plus qu'auparavant, nous devons réaffirmer nos 3 axes stratégiques :

1. Accompagner les parcours de vie par le déploiement de nouveaux dispositifs d'accompagnement sur les territoires d'implantation actuels et futurs.
2. Renforcer l'accompagnement des publics nouveaux : personnes en situation de handicap psychique, en situation de dépendance, personnes âgées.
3. Déployer la Responsabilité Sociétale des Entreprises.

Un rapide rappel est fait concernant les chiffres clés de 2021 :



Le Directeur Général adresse à son tour ses remerciements à tous les collaborateurs de l'Association qui, malgré les multiples contraintes de la crise sanitaire, ont su garder le lien social et ont continué à œuvrer au quotidien pour remplir **la mission d'utilité publique** qui est la nôtre.

Il rappelle également que l'Assemblée Générale est un moment fort pour notre Association et ajoute qu'il est important que l'ensemble des Directeurs participe à ce temps et il les en remercie vivement.

Il commente les différentes slides de la présentation relative à l'activité 2021 de l'Association, notamment :

❖ **Pôle Protection de l'Enfance : 5 285 places et mesures – 9 472 bénéficiaires**

- Constats qui se confirment : les jeunes présentent de plus en plus une double vulnérabilité éducative et parfois même un handicap.
- Constat d'une intervention du Milieu Ouvert auprès d'enfants de plus en plus jeunes.
- Le public est de plus en plus fragilisé ayant une difficulté à accéder aux activités qui font inclusion et lien.
- Nous devons faire face à la difficulté de répondre aux besoins d'orientation des jeunes majeurs restés sur les dispositifs mineurs, à la sortie de l'état d'urgence sanitaire.
  
- Projets de développement du Pôle :
  - Nous avons apporté une réponse à un appel à projets émanant du département des Vosges pour la création d'une MECS (Maison d'Enfants à Caractère Social) et d'une Unité Parentale.
  - Nous avons obtenu un accord pour 10 places supplémentaires de placement à domicile pour nos Foyers d'Accueil dans le département du 68.
  - Nous avons apporté une réponse à un appel pour la mise en œuvre d'une expérimentation MAP (Mesures d'Accompagnement Protégé), en partenariat avec la CAF du Haut-Rhin.
  - Nous avons participé au lancement d'un réseau de coopération PJJ - ARSEA par le biais de notre SERP (Service Educatif de Réparation Pénale) visant à offrir aux Magistrats une palette de réponses éducatives graduée.

❖ **Pôle Handicap : 1 418 places dont 114 places TSA – 1 850 personnes accompagnées**

- Même constat de doubles vulnérabilités que dans le secteur de la Protection de l'Enfance = évolutions de pratiques et décloisonnement nécessaires.
- Des situations de handicaps multiples / vieillissement des bénéficiaires et des familles.
- Une réflexion est entamée sur la transformation de l'offre et l'évolution vers des dispositifs nouveaux : fonctionnement en dispositif / Direction unique IME – SESSAD / Fusion des agréments.
- Nous souhaitons aller vers plus de transversalité et partenariats entre nos structures : chantier d'insertion et ESAT autour d'un projet de cuisine centrale / SAMSAH & ESAT autour d'une plateforme pour faciliter accès aux soins des travailleurs.
- Des partenariats sont mis en place autour de l'habitat inclusif.
- Des projets immobiliers au service de cette transformation :
  - Restructuration de l'espace Ganzau (ESAT / CAAHM / IME avec projet d'extension de la MAS).
  - Relocalisation de l'antenne IMP/ SESSAD les Glycines à Wissembourg.
  - Rénovation de l'IME / SESSAD Mulhouse (avec déménagement provisoire).
  - Déménagement sur un site unique de 3 structures du Haut Rhin (IME les Catherinettes et les Artisans + ESAT Eguisheim).
  - Relocalisation des services de Milieu Ouvert de Strasbourg et l'AEMO site Colmar, le SAJ Neuf Brisach.
- Des projets de développement du Pôle qui sont nombreux :
  - Ouverture de classes dans les écoles : dispositif d'auto régulation à Colmar, 1 classe à Mulhouse etc.
  - Obtention de 20 nouvelles places au SESSAD (Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile) de Strasbourg.
  - Obtention de 20 nouvelles places à la MAS (Maison d'Accueil Spécialisée) de Strasbourg.
  - Participation de notre SAMSAH (Service d'Accompagnement Medico Social pour Adultes Handicapés) de Wintzenheim à un programme de psycho éducation à destination des aidants, subventionné par la Fondation de France.
  - Réflexion autour de partenariats sur le dossier de l'habitat inclusif.

❖ **Pôle Développement Social : 8 221 bénéficiaires – 33 prestations différentes – 605 logements diffus**

- Pôle exponentiel et en forte croissance qui nécessite une augmentation constante du parc locatif.
- Hausse du nombre de bénéficiaires suivis par le Pôle Développement Social, pôle qui a malheureusement « explosé » en activités. Tous nos bénéficiaires, qu'ils soient issus du milieu de la Protection de l'Enfance ou du domaine du Handicap, ont besoin d'être logés décemment. La pandémie aura été un véritable révélateur de la grande précarité et du mal-logement.
- Nous constatons une augmentation de la précarité des personnes déjà fragilisées, avec une dégradation de leur état de santé et psychologique.
- A cela se rajoute un vieillissement des populations accueillies.
- Développement important et structuration de notre CPCA (Centre de Prise en Charge des Auteurs de Violences Conjugales) : développement de l'accueil dans le nord Alsace et sur Colmar / Projet d'extension du réseau sur la Moselle / Augmentation du nombre de stages de responsabilisation / Groupes de parole au sein de la Maison d'Arrêt.
- Ouverture d'une résidence pour seniors à Mertzwiller mais fermeture de la résidence située à Woerth.
- Ouverture de 10 places pour l'accompagnement des personnes issues d'un parcours de prostitution partenariat ARSEA / LE NID (Ville de Strasbourg).
- Lancement de l'équipe mobile de prévention des expulsions locatives (DDETS).

❖ **Quelques un des grands chantiers associatifs en cours**

- Approfondir la démarche qualité et mettre à niveau réglementairement tous nos établissements.
- Réorganiser le service de la Direction Générale et redéfinir les missions des Directions.
- Réviser l'autorisation du siège avec la demande de postes supplémentaires.
- Construire et négocier le 1<sup>er</sup> CPOM avec l'ARS (CEA établissements conjoints) puis la PJJ.
- Renforcer la mutualisation entre les services.
- Structurer une plateforme de gestion locative.
- Moderniser notre Service Informatique.
- Développer les outils métiers.
- Négocier la mise en place d'un télétravail encadré.
- Intégrer la dimension des risques psycho-sociaux dans nos DUERPs.
- Prendre en compte la préservation de l'environnement dans nos réflexions.

## ❖ Le Comité Ethique

Enfin, dans un mode qui va dans tous les sens, il est important de rappeler l'existence, au sein de notre association, de notre Comité Ethique, présidé par notre Président d'Honneur, le Docteur maternelle ANDRES et animé par notre Directrice Annie WEISSLOCKER que nous tenons à remercier pour son investissement au sein de cette instance au combien importante.

La réunion des membres du Comité Ethique est le lieu de recueil des questionnements des professionnels. Quand il n'y a pas de bonne solution, la réflexion contradictoire, la discussion, la dispute argumentée peuvent éclairer, étayer ou soutenir les choix qui ont été posés ; elle peut aussi ouvrir la pensée et l'action à d'autres options et ainsi enrichir la pratique ou rediriger celle-ci.

L'existence d'un Comité éthique au sein de l'ARSEA est une volonté forte de l'association.

Il se réunit trois à quatre fois par année et peut être sollicité hors de ces réunions.

Il a élaboré en 2021 une charte et un règlement de fonctionnement.

Ses réflexions collent ou non à l'actualité : pour exemple, en 2021, la crise sanitaire et la question de la vaccination obligatoire pour certains personnels a donné lieu à une séance autour du thème : « *Comment concilier liberté individuelle et protection collective, choix personnel et engagement professionnel ?* »

Le Président remercie le Directeur Général pour son exposé clair et précis du rapport d'activité 2021.

#### 4. RAPPORT FINANCIER 2021

Le Président donne la parole à M. Bernard GRASS, Trésorier, qui présente le rapport financier 2020 de l'association à l'aide d'un Power Point.

##### Faits marquants dans nos comptes en 2021

L'année 2021, malgré la crise sanitaire liée à la pandémie de la « Covid-19 » toujours présente, est marquée par de nouvelles extensions :

- ❖ 12 places au SESSAD (Service Education Spéciale et de Soins à Domicile) Strasbourg, budget 228 000 €, 3,34 ETP ;
- ❖ 5 places au SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés) Strasbourg, budget 107 311 €, 2,35 ETP ;
- ❖ 10 placements à domicile aux foyers René Cayet et Hirondelles, budget 170 000 €, 3,50 ETP ;
- ❖ 22 places d'ACT (Appartements de Coordination Thérapeutique) à GALA, budget 363 360 € sur 6 mois, et 20 places d'ACT à domicile, budget 126 000 € sur 6 mois.
- ❖ Elle est aussi marquée par des créations de nouvelles structures :
- ❖ SESAME (Service à visée d'Emancipation Sociale et d'Accompagnement) avec 67 places, budget 1 429 000 €, 16,31 ETP ;
- ❖ Résidence Séniors de Mertzwiller.

## 1. LE COMPTE DE RESULTAT (en K€)

en K€	2021	2020	<i>Ecart en K€ 2021/2020</i>
Produits d'exploitation	89 368	85 347	4 021
Ventes, Prest. Serv., Participations bénéficiaires	8 429	7 019	1 410
Dotation et Produits de la tarification	68 527	67 818	709
Subventions d'exploitations et participations	6 420	3 964	2 456
Autres produits d'exploitation	5 992	6 547	-555
Charges d'exploitation	86 646	82 136	4 510
Achats et charges externes	21 882	17 720	4 162
Impôts, taxes et versements assimilés	4 516	4 361	155
Charges de personnel	54 767	52 930	1 837
Dotations aux amortissements et provisions	4 074	4 652	-578
Autres charges	1 407	2 472	-1 065
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>2 723</b>	<b>3 212</b>	<b>-489</b>
Produits financiers	69	438	-369
Charges financières	262	283	-21
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-193</b>	<b>155</b>	<b>-348</b>
Produits exceptionnels	685	582	103
Charges exceptionnelles	1 994	2 618	-624
Dotations aux provisions réglementées	1 663	2 438	-775
Autres charges exceptionnelles	331	180	151
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-1 309</b>	<b>-2 036</b>	<b>727</b>
Impôts sur les bénéfices	7	11	-4
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>90 122</b>	<b>86 366</b>	<b>3 756</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>88 908</b>	<b>85 047</b>	<b>3 861</b>
<b>RESULTAT COMPTABLE</b>	<b>1 214</b>	<b>1 319</b>	<b>-105</b>
<b>TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>41</b>	<b>33</b>	<b>8</b>

## 1.1 LES PRODUITS

TOTAL PRODUITS en K€	2021	2020	Ecart 2021/2020	
			K€	%
	90 122	86 366	3 756	4,35%

Les produits augmentent de 4,35 % en 2021, soit + 3 756 K€.

✓ **Produits d'exploitation : + 4 021 K€**

PRODUITS D'EXPLOITATION en K€	2021	2020	Ecart 2021/2020	
			K€	%
	89 368	85 347	4 021	4,71%

dont :

 Ventes, prestations de services et participations des bénéficiaires + 1 410 K€

*Reprise d'activité de nos établissements suite à la crise sanitaire (2 ESAT et chantier d'insertion Ile aux Epis) et à l'évolution des activités du pôle de développement social*

 Dotations et Produits de la tarification + 710 K€

○ *Pôle handicap* + 466 K€

*Dont 335 K€ liés aux extensions du SESSAD Strasbourg et SAMSAH Strasbourg, et à des crédits non reconductibles ARS obtenus en 2021 (remplacement de personnel, formations, gratifications stagiaires, ...)*

○ *Pôle Protection de l'Enfance* - 195 K€

*Lié aux activités en baisse pour l'EEP Riedisheim, Mineurs Non Accompagnés et AEMO Haut-Rhin mais atténué par la hausse des activités de l'EEP Bischheim et de l'AEMO Ostwald*

○ *Pôle Développement social* + 439 K€

*Lié aux extensions de places ACT de GALA*

 Subventions d'exploitation et participations +2 456 K€

Accroissement des activités du pôle de développement social (GALA) et création du SESAME

- ➔ Autres Produits d'exploitation - 555 K€ dont
- Aides aux postes Travailleurs en ESAT - 377 K€ (activité partielle en 2020)
  - Utilisations des fonds dédiés - 213 K€ (réforme du plan comptable en 2020)

✓ **Produits financiers : - 369 K€**

PRODUITS FINANCIERS en K€	2021	2020	Ecart 2021/2020	
			K€	%
	69	438	-369	-84,25%

Les produits financiers diminuent de 369 K€ en 2021, dont :

- ➔ Autres intérêts et produits assimilés - 24 K€
- ➔ Reprises provisions pour charges financières - 345 K€  
*Suite réforme du plan comptable en 2020, reclassement de ces provisions en fonds dédiés, donc pas de reprises en 2021.*

✓ **Produits exceptionnels : + 103 K€**

PRODUITS EXCEPTIONNELS en K€	2021	2020	Ecart 2021/2020	
			K€	%
	685	582	103	17,76%

Les produits exceptionnels sont en hausse de 103 K€ en 2021.

dont :

- ➔ Quote-part subvention d'investissement + 125 K€  
*Suite réforme du plan comptable en 2020, les anciennes subventions d'investissement affectées à un bien non renouvelable par l'association, sont reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement du bien*

## 1.2 LES CHARGES

TOTAL CHARGES en K€	2021	2020	Ecart 2021/2020	
			K€	%
	88 908	85 047	3 861	4,54%

Les charges augmentent de 4,54 % en 2021, soit + 3 861 K€.

### ✓ Charges d'exploitation : + 4 510 K€

CHARGES D'EXPLOITATION en K€	2021	2020	Ecart 2021/2020	
			K€	%
	86 646	82 136	4 510	5,49%

dont :

- 

Autres achats et charges externes + 4 188 K€  
*Lié aux extensions et créations de structures en 2021, mais également à la reprise d'activité de nos établissements suite à la crise sanitaire et à l'évolution des activités du pôle de développement social. Les postes budgétaires suivants sont impactés : locations immobilières, entretien bâtiments, personnel intérimaire et autres personnes extérieures, transport des usagers, déplacements du personnel et repas achetés*
- 

Frais de personnel + 1 991 K€  
*= Salaires, charges sociales, taxes sur salaires et formation. Augmentation liée à l'activité. Les frais de personnel représentent 66% des charges totales de l'exercice contre 67% l'année précédente, soit une stabilité.*
- 

Dotations aux provisions - 642 K€  
*Essentiellement des provisions pour risques et charges qui sont moindre qu'en 2020*
- 

Report en fonds dédiés - 1 099 K€  
*Suite réforme du plan comptable en 2020, reclassement des provisions réglementées en fonds dédiés*

✓ **Charges financières : - 21 K€**

CHARGES FINANCIERES en K€	2021	2020	Ecart 2021/2020	
			K€	%
	262	283	-21	-7,37%

Les charges financières sont stables et baissent de 21 K€.

✓ **Charges exceptionnelles : - 624 K€**

CHARGES EXCEPTIONNELLES en K€	2021	2020	Ecart 2021/2020	
			K€	%
	1 994	2 618	-624	-23,84%

Les charges exceptionnelles diminuent de 624 K€ principalement lié à la dotation aux provisions règlementées pour renouvellement d'immobilisations qui est moindre qu'en 2020. Ces provisions ont été constituées pour financer des projets immobiliers sous réserve de l'accord de nos financeurs.

### 1.3 LE RESULTAT NET GLOBAL

RESULTAT NET GLOBAL	2021	2020	Ecart 2021/2020	
			K€	%
	1 214	1 319	-105	-7,98%

L'exercice 2021 se termine par un résultat comptable excédentaire de 1 214 K€ contre 1 319 K€ en 2020.

La répartition du résultat et les écarts sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Gestion contrôlée (structures relevant du CASF)	681	874	-193
Gestion contrôlée (structures ne relevant pas du CASF)	-7	126	-133
Gestion propre	540	319	221
<b>RESULTAT COMPTABLE</b>	<b>1 214</b>	<b>1 319</b>	<b>-105</b>

**Concernant les structures relevant du CASF** (Code de l'Action Sociale et des Familles), nous tenons à préciser qu'un retraitement du résultat comptable est à faire afin d'obtenir le résultat administratif qui sera proposé aux financeurs :

- ajouter ou soustraire le résultat de N-2 (reprise excédent ou incorporation déficit) ;
- la variation de la dette pour congés payés et RTT ;
- la reprise d'excédent affectée à des mesures d'exploitation.

Le résultat comptable de 681 K€ en 2021 passe ainsi à un résultat administratif excédentaire de 1 505 K€ (1 431 K€ en 2020).

Quant aux **structures en gestion contrôlée ne relevant pas du CASF** le résultat est déficitaire de 7 K€ et les **structures en Gestion propre** excédentaire de 540 K€. Ces résultats sont soumis pour approbation à l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'administration.

## 2. LE BILAN DE L'ASSOCIATION

Le total du bilan combiné est de 100 058 K€, en augmentation de 5 447 K€ par rapport à 2020, soit + 5,76 %.

ACTIF en K€	2021	2020	Variation en K€
	Montant	Montant	
ACTIF IMMOBILISE NET	35 666	36 082	-416
Immo. Incorporelles et Corporelles	33 010	33 573	-563
Immobilisations Financières	2 656	2 509	147
ACTIF CIRCULANT	64 244	58 364	5 880
Dont Stocks et en-cours	247	24	223
Dont Créances	10 014	8 485	1 529
Dont Valeurs mobilières de placement	4 732	4 701	31
Dont Disponibilités	49 148	45 015	4 133
Dont Charges constatées d'avance	103	139	-36
Charges à répartir sur plusieurs exercices	148	165	-17
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>100 058</b>	<b>94 611</b>	<b>5 447</b>

PASSIF en K€	2021	2020	Variation en K€
	Montant	Montant	
FONDS PROPRES	46 244	43 714	2 530
FONDS DEDIES ET PROVISIONS	21 571	21 157	414
Dont Fonds dédiés	13 457	13 117	340
Dont Provisions pour risques et charges	8 114	8 040	74
DETTES	32 243	29 740	2 503
Dont Emprunts	12 950	13 840	-890
Dont Dettes	18 366	14 242	4 124
Dont Produits constatés d'avance	927	1 658	-731
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>100 058</b>	<b>94 611</b>	<b>5 447</b>

## 2.1 L'ACTIF DU BILAN

✓ Actif immobilisé net : 35 666 K€ en baisse de 1,17 %

ACTIF en K€	2021	2020	Variation en K€
	Montant	Montant	
ACTIF IMMOBILISE NET	35 666	36 082	-416
Immo. Incorporelles et Corporelles	33 010	33 573	-563
Immobilisations Financières	2 656	2 509	147

Cette baisse provient des amortissements qui sont plus importants que les acquisitions d'immobilisation.

✓ Actif circulant : 64 244 K€ + 10,07 %

ACTIF en K€	2021	2020	Variation en K€
	Montant	Montant	
ACTIF CIRCULANT	64 244	58 364	5 880
Dont Stocks et en-cours	247	24	223
Dont Créances	10 014	8 485	1 529
Dont Valeurs mobilières de placement	4 732	4 701	31
Dont Disponibilités	49 148	45 015	4 133
Dont Charges constatées d'avance	103	139	-36

Les créances à hauteur de 10 014 K€ en 2021 sont en augmentation de 1 529 K€. Cette hausse est liée essentiellement aux produits à percevoir en 2022 (aides aux postes ESAT, subventions, prix de journée).

La trésorerie active (valeurs mobilières de placement et disponibilités) augmente de 4 164 K€, liée aux résultats en hausse.

## 2.2 LE PASSIF DU BILAN

✓ **Fonds propres** : 46 244 K€ + 5,79 %

<b>FONDS PROPRES en K€</b>	2021	2020	<b>Variation K€</b>	Variation %
<b>Fonds propres</b>				
<b>Sans droit de reprise</b>	1 830	1 830	0	0,00%
<b>Avec droit de reprise</b>	1 097	1 145	-48	-4,19%
<b>Réserves</b>	27 675	25 077	2 598	10,36%
<b>Report à nouveau (gestion non contrôlée)</b>	1 986	1 950	36	1,85%
<b>Dépenses refusées</b>	-509	-509	0	0,00%
<b>Résultat sous contrôle de tiers financeurs (RAN)</b>	7 131	8 391	-1 260	-15,02%
<b>Dépenses non opposables aux tiers financeurs</b>	-4 645	-4 588	-57	1,24%
<b>Résultat global de l'exercice</b>	1 214	1 319	-105	-7,96%
<b>Subvention d'investissement</b>	1 344	1 376	-32	-2,33%
<b>Provisions réglementées</b>	9 121	7 723	1 398	18,10%
<b>Total fonds propres</b>	46 244	43 714	2 530	5,79%

Le total des fonds propres est en hausse de 2 530 K€, lié essentiellement à l'augmentation des réserves.

Les principales variations :

- Réserves + 2 598 K€  
*Demande de la CeA d'affecter les reports à nouveau résultant du reclassement d'anciennes subventions d'investissement sur biens renouvelables en réserve de compensation des charges d'amortissement (+ 1 814 K€)*
- Résultats et reports à nouveau - 1 386 K€  
*Résultats antérieurs, résultat de l'exercice, dettes congés payés*
- Provisions réglementées + 1 398 K€  
*Provisions pour renouvellement d'immobilisations*

✓ **Provisions et fonds dédiés** : 21 571 K€ + 1,96 %



## 2.3 LA STRUCTURE DU BILAN

### **Les grands équilibres du bilan**

Le total de l'actif immobilisé, qui se monte à 35 666 K€, est comparé aux fonds propres et aux financements à long terme s'élevant à 59 194 K€ (nous précisons que les financements à long terme sont constitués des emprunts pour 12 950 K€). Il en résulte le fonds de roulement se montant ainsi à 23 528 K€.

Les immobilisations sont donc largement couvertes par les fonds propres. Ces derniers seront engagés dans les futurs projets selon la politique associative.

Nous tenons à préciser que les fonds propres tiennent compte des résultats en instance d'affectation par les financeurs, ou affectés par les financeurs et leur restant provisoirement acquis, sur les structures relevant du Code de l'Action Sociale et des Familles (Article L312 .1).

Notre fonds de roulement étant positif, il permet de couvrir les investissements autorisés par nos financeurs et de faire face aux éventuels décalages ou retards d'encaissements des produits de la tarification. Le besoin en fonds de roulement, qui se monte à la fin de cet exercice à 30 352 K€, calculé par différence entre les créances et les dettes augmentées des provisions et des fonds dédiés, correspond cette année à un dégagement en fonds de roulement.

### **Situation de trésorerie**

La trésorerie (disponibilités et valeurs mobilières de placement) qui est de 53 880 K€ est la résultante du fond de roulement diminuée du besoin en fond de roulement.

### 3. RESOLUTIONS

Il appartient à l'Assemblée Générale de décider de l'affectation des résultats des structures en gestion propre c'est-à-dire les activités ne relevant pas du Code de l'Action Sociale et des familles.

Je laisse la parole au Président pour vous soumettre les résolutions :

**Le Conseil d'administration propose l'affectation suivante des résultats 2021 des structures en gestion propre et ne relevant pas du C.A.S.F. :**

N° Etabt	ETABLISSEMENTS	RESULTAT A AFFECTER	PROPOSITION D'AFFECTATION		
			Excédent à l'investissement	Report à nouveau excédentaire	Report à nouveau déficitaire
34	Service d'Interv. Sociale	-38 773,77 €			-38 773,77 €
47	Espérance Activités diverses	79 883,94 €		79 883,94 €	
59	Résidence Séniors Oberhoffen/Moder	-17 863,43 €			-17 863,43 €
65	Service d'Accomp. Socio Judiciaire	61 316,73 €		61 316,73 €	
66	Chantier d'insertion L'Ile aux Epis	37 775,31 €		37 775,31 €	
68	Gala Activités diverses	59 061,78 €		59 061,78 €	
69	Résidence Séniors Woerth	-39 309,16 €			-39 309,16 €
70	Dispositif Passerelle Roethig	0,00 €			
72	Dispositif Passerelle Jules Verne	0,00 €			
73	PCPE Achen et Fénétrange	0,00 €			
74	SESAME	-130 810,90 €			-130 810,90 €
79	Résidence Séniors Obenheim-Kleinfeld	-20 178,95 €			-20 178,95 €
80	Résidence Séniors Mertzwiller	1 822,29 €		1 822,29 €	
<b>TOTAL GESTION CONTRÔLÉE (ne relevant pas du CASF)</b>		<b>-7 076,16 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>239 860,05 €</b>	<b>-246 936,21 €</b>
28	Gestion Associative	104 675,36 €		104 675,36 €	
46	ESAT Ganzau (production)	285 384,68 €	285 384,68 €		
64	ESAT Solidarité du Rhin (production)	150 327,60 €	150 327,60 €		
<b>TOTAL GESTION PROPRE</b>		<b>540 387,64 €</b>	<b>435 712,28 €</b>	<b>104 675,36 €</b>	<b>0,00 €</b>

5. [PRÉSENTATION DU RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS 2021](#)
6. [PRÉSENTATION DU RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES](#)
7. [AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS AU 31.12.2021 DES STRUCTURES EN GESTION PROPRE ET CELLES NE RELEVANT PAS DU CASF](#)

Mme Laurence FOURNIER, Commissaire aux comptes, fait lecture du rapport général du commissaire aux comptes sur le contrôle annuel des comptes de l'ARSEA et sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi relative à l'exercice clos le 31.12.2021 et du rapport spécial du commissaire aux comptes. Elle certifie que les comptes sont réguliers et sincères au regard des règles et principes comptables français et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'ARSEA à la fin de l'exercice.

Le Directeur Général remercie Madame FOURNIER pour son accompagnement. Il tient également à féliciter Mme DIETRICH qui est une Directrice Financière très impliquée.

Monsieur GRASS rend quant à lui hommage aux efforts considérables menés par la Directrice Financière et ses équipes.

#### **Résolution : Approbation des rapports**

**L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral du Président, du rapport d'activité, du rapport financier du Trésorier et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, le rapport spécial du Commissaire aux Comptes approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2021, les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, ainsi que les rapports du Commissaire aux Comptes.**

**En conséquence, il donne aux Administrateurs et au Trésorier quitus de leur gestion pour l'exercice écoulé.**

## 8. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS AU 31.12.2021 DES STRUCTURES EN GESTION PROPRE ET CELLES NE RELEVANT PAS DU CASF

Il appartient à l'Assemblée Générale de décider de l'affectation des résultats des structures en gestion propre c'est-à-dire les activités ne relevant pas du Code de l'Action Sociale et des familles.

**Le Conseil d'administration propose l'affectation suivante des résultats 2021 des structures en gestion propre et ne relevant pas du C.A.S.F. :**

N° Etabt	ETABLISSEMENTS	RESULTAT A AFFECTER	PROPOSITION D'AFFECTATION		
			Excédent à l'investissement	Report à nouveau excédentaire	Report à nouveau déficitaire
34	Service d'Interv. Sociale	-38 773,77 €			-38 773,77 €
47	Espérance Activités diverses	79 883,94 €		79 883,94 €	
59	Résidence Séniors Oberhoffen/Moder	-17 863,43 €			-17 863,43 €
65	Service d'Accomp. Socio Judiciaire	61 316,73 €		61 316,73 €	
66	Chantier d'insertion L'Ile aux Epis	37 775,31 €		37 775,31 €	
68	Gala Activités diverses	59 061,78 €		59 061,78 €	
69	Résidence Séniors Woerth	-39 309,16 €			-39 309,16 €
70	Dispositif Passerelle Roethig	0,00 €			
72	Dispositif Passerelle Jules Verne	0,00 €			
73	PCPE Achen et Fénétrange	0,00 €			
74	SESAME	-130 810,90 €			-130 810,90 €
79	Résidence Séniors Obenheim-Kleinfeld	-20 178,95 €			-20 178,95 €
80	Résidence Séniors Mertzwiller	1 822,29 €		1 822,29 €	
<b>TOTAL GESTION CONTRÔLÉE (ne relevant pas du CASF)</b>		<b>-7 076,16 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>239 860,05 €</b>	<b>-246 936,21 €</b>
28	Gestion Associative	104 675,36 €		104 675,36 €	
46	ESAT Ganzau (production)	285 384,68 €	285 384,68 €		
64	ESAT Solidarité du Rhin (production)	150 327,60 €	150 327,60 €		
<b>TOTAL GESTION PROPRE</b>		<b>540 387,64 €</b>	<b>435 712,28 €</b>	<b>104 675,36 €</b>	<b>0,00 €</b>

Le Président remercie M. GRASS, Trésorier, pour son investissement et sa présentation des comptes.

Il soumet à l'Assemblée Générale l'affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2021 des structures en gestion propre et celles ne relevant pas du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), s'élevant à 533 311,48 €.

**Résolution :**

L'Assemblée générale, après avoir entendu les propositions du Trésorier, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 des structures en gestion propre et celles ne relevant pas du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), s'élevant à 533 311,48 € et de la manière suivante.

**9. FIXATION DE LA COTISATION 2023**

Le Président indique que le Conseil d'Administration propose de maintenir la cotisation à hauteur de 20 €.

**Résolution :**

L'Assemblée Générale décide de maintenir la cotisation 2023 à 20 € (vingt euros).

**10. RÉSULTAT DU VOTE RENOUVELLEMENT / ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Résolution :**

L'Assemblée Générale a voté, à l'unanimité des membres présents ou représentés, le renouvellement des mandats de Mme Marie-José AUBURTIN, M. François BRUNAGEL, M. Jean-Marie HEYDT, Mme Huguette NENNIG et de M. Philippe RICHERT, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2024/2025.

L'Assemblée Générale a voté, à l'unanimité des membres présents ou représentés, l'entrée au Conseil d'Administration de Madame Lilla MERABET.

**11. CONCLUSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PAR LE PRÉSIDENT**

*« Dans un monde où les plus fragiles ont de plus en plus de mal à trouver leur place, l'action de l'ARSEA est essentielle. L'Association continue de se développer, d'apporter des réformes innovantes et diversifiées, de défendre les intérêts de celles et ceux qu'elle accompagne ou prend en charge.*

*Dans le futur, nous mettrons tout en œuvre, avec énergie et bienveillance, en nous appuyant sur des collaborateurs engagés et compétents pour encore mieux nous enraciner en Alsace mais aussi nous ouvrir aux Départements voisins comme nous l'avons déjà fait dans les Vosges et en Moselle et je suis heureux de le dire, dans de très bonnes conditions de compréhension et de partenariat.*

*Parallèlement, notre soutien va à nos salariés pour défendre la reconnaissance de leurs parcours et de leurs compétences et améliorer leurs statuts. Et nous aurons aussi à l'esprit le souci de mieux répondre à l'ensemble des besoins de ceux qui souffrent d'une société trop productiviste et pas assez bienfaisante pour les plus fragiles. Cela signifie aussi nous intéresser à la question des soins apportés aux personnes âgées.*

*Les défis sont nombreux ! L'histoire de l'ARSEA est ancienne et riche. Elle fait honneur à l'Humanisme Rhénan dont nous sommes fiers. Nous voulons que le futur soit à la hauteur du passé historique de notre Association.*

***Merci à tous ceux qui y ont contribué et merci à ceux qui viennent de nous ont rejoints ! »***

Le Président remercie les participants à l'Assemblée Générale pour leur attention et les invite à rester à la cérémonie mettant à l'honneur les salariés récipiendaires de la médaille du travail qui sera suivie d'un cocktail déjeunatoire.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 24 JUIN 2022**  
**LISTE DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS**

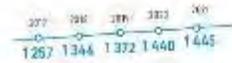
PRÉSENTS		REPRÉSENTÉS	
Mme	AUBURTIN Marie-José	Dr	ANDRES Materne
Mme	BAUDOUIIN Anne-Françoise	Mme	BOOS ADJEDJ Astrid
M	BECKER Robert	M	BRAJON Christian
Mme	BELARD Marie-Agnes	M	BALLOT Bernard
M	BELLON Martial	M	BURGARD Hubert
M	BOUCHARD François	M	BUTTERLIN Jean Rémy
Mme	BURY Corinne	M	CHAKFE Nabil
Mme	CZAJA Ibérica	M	COPPEY Pierre
M	BRUNAGEL François	M	GARRETTI Eugène
M	GRASS Bernard	M	HEYDT Jean-Marie
Mme	HESS Béatrice	M	HOCH Vincent
M	HOCH Vincent	Mme	JACOBI Maryvonne
M	HURST Jacques	M	KIEFFER Christophe
Mme	LIENHARDT Anny	M	KOEHLER Patrice
M	LIPS Jean Luc	M	LAZOU Jean-Michel
Mme	MERABET Lilla	Mme	MAETZ Simone
Mme	NUSS Albertine	M	MARESCAUX Jacques
Mme	PFEIFFER Pascale	Mme	MATHIEU Claudine
M	RATZMANN Claude	M	MAURER Jean-Philippe
M	RINGEISEN Claude	M	MISTLER Richard
M	RICHERT Philippe	Mme	NENNIG Huguette
M	SCHUTZIGER Philippe	M	PIMMEL Jean Jacques
Mme	STERBECQ Sylvie	Mme	RISSER Christiane
		M	SCHIEBER Robert
		M.	KINDER Olivier
		Mme	MAETZ Simone
		M	MATHIEU Claudine
		Mme	SCHALCKE Elsa
		M	SCHALL Hugues
		M	SCHANGEL Jean-Marie
		M	SCHIEBER Robert
		M	SOMME Guy
		M	STEIN Roland
		M	TERROINE Jean-Pierre
		Mme	VETTER Danièle
		Mme	WISS Christiane



## CHIFFRES CLES DES RESSOURCES HUMAINES

### EMPLOI

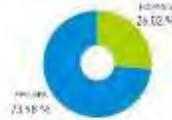
EFFECTIF TOTAL DES SALARIÉS AU 31.12.2021 (TOUS TYPES DE CONTRATS)



ÂGE MOYEN DE L'ENSEMBLE DES SALARIÉS EN 2021

42,1

TAUX DU PERSONNEL



PYRAMIDE DES ÂGES AU 31.12.2021

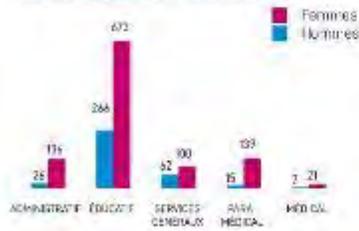


ANCIENNETÉ MOYENNE EN ANNÉES DES SALARIÉS EN CDI

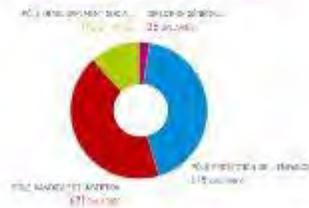
9,3

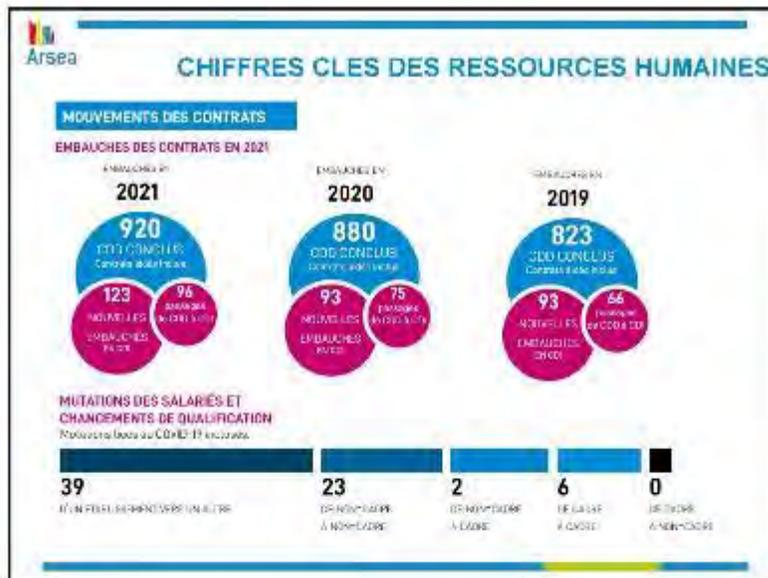
## CHIFFRES CLES DES RESSOURCES HUMAINES

RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR CATÉGORIE D'EMPLOI AU 31.12.2021



RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS AU 31.12.2021





## CHIFFRES CLES DES RESSOURCES HUMAINES

### FORMATIONS

SALARIES FORMÉS  
(CDD, CDI, APPRENTIS AYANT SUIVI UNE FORMATION)



## RETOUR SUR L'ACTIVITE 2021



## POLE PROTECTION ENFANCE

### Développement

- Réponse à un AP du département Vosges pour création d'une MECS et d'une unité parentale
- 10 places supplémentaires de placement à domicile pour les FAE 68
- Réponse à un AP pour la mise en œuvre de MAP Mesures d'Accompagnement Protégé
- Lancement d'un réseau de coopération PJJ - ARSEA par le SERP : offrir aux magistrats une palette de réponses éducatives graduée

## PÔLE HANDICAP ET INSERTION

### L'offre d'accompagnement



#### ENFANTS

**255** places en milieux ouverts

**547** places en internats et semi-internats

**1 418** Places agréées dont 114 dédiées aux TSA



#### ADULTES

**241** places en travail protégé

**185** places en milieux ouverts

**140** places en accueil de jour

**50** places d'hébergement

## PÔLE HANDICAP ET INSERTION

### Bénéficiaires accompagnés en 2021

**1 850** bénéficiaires,  
soit **12** bénéficiaires de moins qu'en 2020



ENFANTS



ADULTES

MILIEUX OUVERTS



**485** bénéficiaires

MILIEUX OUVERTS



**254** bénéficiaires

TRAVAIL PROTÉGÉ

**257** bénéficiaires

INTERNATS & SEMI-INTERNATS



**633** bénéficiaires

HÉBERGEMENTS



**42** bénéficiaires

ACCUEIL DE JOUR

**179** bénéficiaires

## POLE HANDICAP

### Transformation de l'offre :

- Fonctionnement en dispositif : ITEP = effectif / DAME réflexion en cours
- Direction unique IME / SESSAD Strasbourg
- Fusion des agréments à Colmar
- Des projets immobiliers au service de cette transformation
  - Espace Ganzau / IMP Glycines / IME Sessad J Verne

## POLE HANDICAP

- Des situations de handicaps multiples / vieillissement des bénéficiaires et familles
- Ouverture de classes dans les écoles : dispositif d'auto régulation à Colmar, 1 classe à Mulhouse
- SESSAD Strasbourg : 20 nouvelles places dont 5 TSA
- MAS : 20 nouvelles places (construction d'un nouveau bâtiment)
- SAMSAH Wintzenheim : programme de psycho éducation à destination des aidants - subvention Fondation de France
- Partenariat autour de l'habitat inclusif
- Plus de transversalité et partenariats entre nos structures :
  - Chantier d'insertion et ESAT autour de la cuisine centrale
  - SAMSAH et ESAT autour d'une plateforme pour faciliter accès aux soins des travailleurs .

## PÔLE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

### L'offre d'accompagnement

**615** logements diffus hors résidences seniors et autres pôles

**811** places en hébergement

**33** missions et services différents

### Bénéficiaires accompagnés en 2021

PROTECTORIA - Résidence - Hébergement

**2 477** bénéficiaires

PROTECTORIA - Hébergement

**2 410** bénéficiaires

PROTECTORIA - Hébergement

**26** bénéficiaires

PROTECTORIA - Hébergement

**700** bénéficiaires

PROTECTORIA - Hébergement

**18** bénéficiaires

PROTECTORIA - Hébergement

**74** bénéficiaires

**8 221** bénéficiaires, soit **971** bénéficiaires de plus qu'en 2020

PROTECTORIA - Hébergement

**2 516** bénéficiaires

## POLE DEVELOPPEMENT SOCIAL

- ❑ Augmentation de la précarité des personnes déjà fragilisées
- ❑ Dégradation de leur état de santé et psychologique
- ❑ Vieillesse des populations
- ❑ Des coopérations avec les 2 autres pôles
- ❑ Parc locatif en constante augmentation
- ❑ Fort développement dans le domaine du logement et de la prise en charge des auteurs de violences conjugales

### Pour ESPERANCE :

- ❑ Augmentation de 15 places pour le service LOPY – acc psy
- ❑ Déploiement de 2 EVS supplémentaires sur des aires d'accueil des gens du voyage – Molsheim et Eckboisheim
- ❑ Ouverture de la Résidence Mertzwiller mais fermeture de Woerth

## POLE DEVELOPPEMENT SOCIAL

### Pour GALA :

- ❑ Augmentation de 12 places ACT classiques (ARS) appartements coordonnés thérapeutiques
- ❑ Pérennisation des 1ères places et augmentation à 20 places ACT à domicile (ARS)
- ❑ Passage à 10 places en accompagnement logement pour des personnes suivies par ALT /conduites addictives
- ❑ Lancement du dispositif Logement d'abord, 15 places pour les grands précaires (Ville de Strasbourg)
- ❑ Lancement du dispositif REBOND, 5 places, pour l'accompagnement des auteurs de violences conjugales (projet SASJ – GALA) (Ville de Strasbourg et DDETS)
- ❑ Ouverture de 10 places pour l'accompagnement des personnes issues d'un parcours de prostitution partenariat ARSEA / LE NID (Ville de Strasbourg)
- ❑ Lancement de l'équipe mobile de prévention des expulsions locatives (DDETS)

## POLE DEVELOPPEMENT SOCIAL

### □ Ouverture du SESAME

Service à visée d'Emancipation Sociale et d'Accompagnement Médical

- se structure autour d'un principe fondamental innovant et expérimental : celui de l'accueil inconditionnel de toute personne en détresse médicale, psychique et/ou sociale qui le sollicite, sur orientation du SIAO
- concerne tout public majeur à la rue avec ou sans animaux. Le SESAME propose un accompagnement social, psychologique et médical, soit en interne, soit grâce aux partenariats. Ce projet expérimental est financé par une enveloppe nationale pour une durée de 3 années

### □ Développement et structuration du CPCA – centre de prise en charge des auteurs de violence conjugale

- Développement de l'accueil dans le nord Alsace et sur Colmar. Projet d'extension du réseau sur la Moselle
- Augmentation du nombre de stages de responsabilisation
- Groupes de parole au sein de la Maison d'Arrêt

## LE COMITE ETHIQUE

Créé en 2012 à l'initiative du Dr Brochard et sous la Présidence du Dr Materné, Jean Dumol a pris la suite au décès du Dr Brochard jusqu'en janvier 2020; Animé aujourd'hui par Mme Annie Weissicker

Lieu de recueil des questionnement des professionnels

Quand il n'y a pas de bonne solution, la réflexion contradictoire, la discussion, le débat argumenté peuvent éclairer, élargir ou soutenir les choix qui ont été posés et peut aussi ouvrir la pensée et l'action à d'autres options et ainsi enrichir la pratique ou rediriger celle-ci.

L'existence d'un Comité éthique au sein de l'ARSEA est une volonté forte de l'association.

Il se réunit trois à quatre fois par année et peut être sollicité hors de ces réunions.

Il a élaboré en 2021 une charte et un règlement de fonctionnement.

Ses réflexions portent ou non à l'actualité : en 2021 la crise sanitaire et la question de la vaccination obligatoire pour certains personnels a donné lieu à une séance autour du thème : « Comment concilier liberté individuelle et protection collective : choix personnel et engagement professionnel ? »

### QUELQUES UN DES GRANDS CHANTIERS ASSOCIATIFS EN COURS

- Approfondir la démarche qualité /Mettre à niveau réglementairement tous nos établissements
- Réorganiser le service de la direction générale et redéfinir les missions des directions
- Réviser l'autorisation du siège avec la demande de postes supplémentaires
- Construire et négocier le 1<sup>er</sup> CPCM avec l'ARS (CEA établissements conjoints) puis la PJJ
- Renforcer la mutualisation entre les services
- Structurer une plateforme de gestion locative
- Moderniser le SI
- Développer les outils métiers
- Négocier la mise en place d'un télétravail encadré
- Intégrer la dimension des risques psycho-sociaux dans nos DUERPs
- Prendre en compte la préservation de l'environnement dans nos réflexions

### QUELQUES PROJETS IMMOBILIERS

- Restructuration de l'espace Ganzau ( ESAT / CAAHM / IME Site Ganzau avec projet d'extension de la MAS
- Déménagement sur un site unique de 5 structures du Haut Rhin ( IME Catherinettes et Artisans + ESAT Eguisheim )
- Rénovation IMP Jules Verne / EEP Ferme
- Relocalisation des services de Milieu Ouvert de Strasbourg et l'AEMO site Colmar, le SAJ Neuf Brisach
- Relocation Antenne IMP/ SESSAD Glycines Wissembourg
- .....

## L'ETOFFE DES HEROS

Stade de France 2021



**Merci à tous nos financeurs,  
partenaires, mécènes**

**Merci à nos équipes de salariés,  
à nos bénévoles**

**Merci aux familles pour leur confiance**



## Faits marquants dans nos comptes en 2021

### □ Extensions obtenues

- SESSAD Strasbourg, 12 places, budget 228 000 €, 3,34 ETP
- SAMSAH Strasbourg, 5 places, budget 107 311 €, 2,35 ETP
- Foyer René Cayet et Hirondelles, 10 placements à domicile, budget 170 000 €, 3,50 ETP
- GALA, 22 places d'ACT (appartements de coordination thérapeutique), budget 363 360 € sur 6 mois et 20 places d'ACT à domicile, budget 126 000 € sur 6 mois

### □ Création de nouvelles structures

- SESAME, Service à visée d'Emancipation Sociale et d'Accompagnement Médical, 67 places, budget 1 429 000 €, 16,31 ETP
- Résidence seniors de Vertzwiller

 **LE COMPTE DE RESULTAT 2021**

	en K€	2021	2020	Prévisions 2021 (2020-2021)
<b>Produits d'exploitation</b>		88 366	85 547	+ 2 819
<b>Charges d'exploitation</b>		86 028	83 138	+ 2 890
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		2 338	2 409	- 71
<b>Produits financiers</b>		102	128	- 26
<b>Charges financières</b>		262	283	- 21
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		- 160	- 155	- 5
<b>Produits exceptionnels</b>		803	502	+ 301
<b>Charges exceptionnelles</b>		1 904	2 815	- 911
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		- 1 101	- 2 313	+ 1 212
<b>Intérêts et dividendes</b>		7	11	- 4
<b>TOTAL PRODUITS</b>		90 122	86 365	+ 3 757
<b>TOTAL CHARGES</b>		88 908	86 047	+ 2 861
<b>RESULTAT COMPTABLE</b>		1 214	1 318	- 104
<b>Différence entre les comptes de résultat et le bilan</b>		41	33	8

## LES PRODUITS EN 2021



### Produits d'exploitation + 4 021 K€

(ventes, prestations de service, participations bénéficiaires + 1 410 K€ ; dotations et produits tarification : 710 K€ ; subventions + 2 456 K€)

### Produits financiers - 369 K€

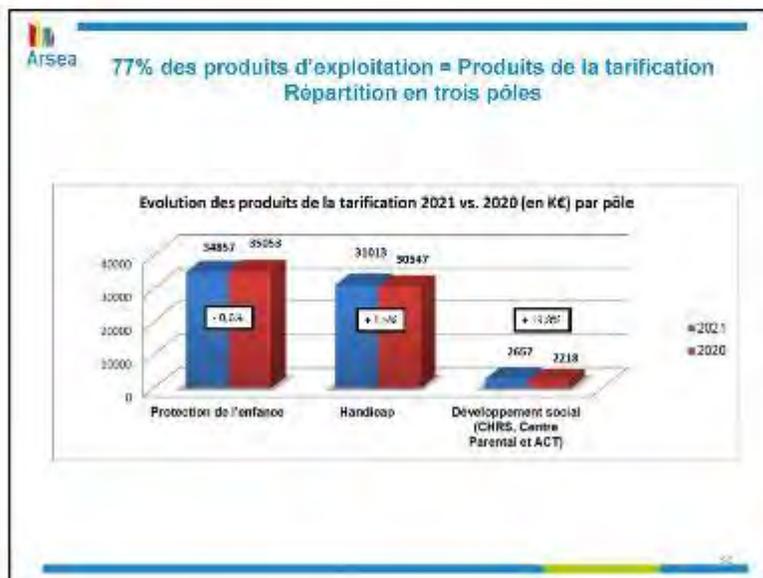
(intérêts - 24 K€ ; recenses sur provisions charges financières - 345 K€)

### Produits exceptionnels + 103 K€

(quote-part subvention d'investissement + 125 K€)

## Evolution des produits d'exploitation + 4 021 K€





## LES CHARGES EN 2021



**Charges d'exploitation + 4 510 K€**

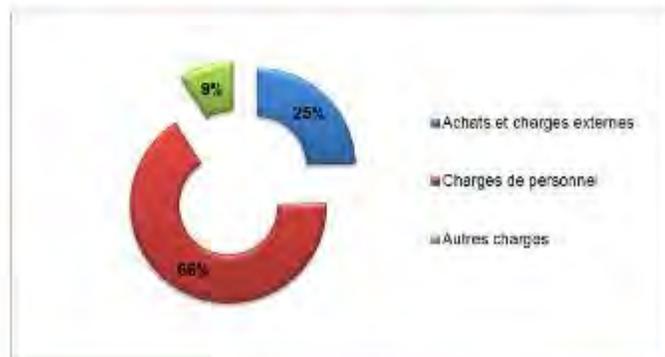
(autres achats et charges externes + 4 168 K€ ; masse salariale + 1 991 K€ ; dotations aux provisions - 642 K€ ; reports en fonds décaés - 1 099 K€)

**Charges financières - 21 K€**

**Charges exceptionnelles - 624 K€**

(dotations aux provisions réglementées - 774 K€)

## Répartition des charges 2021 88 908 K€





## LE BILAN DE L'ASSOCIATION 2021 L'ACTIF

ACTIF en K€	2021	2020	Variation en K€
	Montant	Montant	
<b>ACTIF IMMOBILISE NET</b>	<b>35 666</b>	<b>36 082</b>	<b>-416</b>
Immo. Incorporées et Corporelles	33 910	33 573	337
Immobilisations Financières	2 656	2 509	147
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>64 244</b>	<b>58 384</b>	<b>5 860</b>
Dont Stocks et en cours	247	24	223
Dont Créances	10 014	8 445	1 569
Dont Valeurs mobilières de placement	4 752	4 701	51
Dont Disponibilités	48 316	45 015	3 301
Dont Charges constatées d'avance	303	139	164
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices</b>	<b>148</b>	<b>165</b>	<b>-17</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>100 058</b>	<b>94 011</b>	<b>6 047</b>

## L'ACTIF DU BILAN

Actif immobilisé net  
(Immobilisations brutes – amortissements)





**Arsea**

## LE BILAN DE L'ASSOCIATION 2021 LE PASSIF

PASSIF en K€	2021	2020	Variation en K€
	Montant	Montant	
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>46 244</b>	<b>43 714</b>	<b>2 530</b>
<b>FONDS DEBTS ET PROVISIONS</b>	<b>21 571</b>	<b>21 157</b>	<b>414</b>
Dont Fonds de dotation	13 157	13 117	40
Dont Provisions pour risques et charges	8 414	8 040	374
<b>DETTES</b>	<b>32 243</b>	<b>29 740</b>	<b>2 503</b>
Dont Emprunts	12 650	13 840	-1190
Dont Dettes	18 390	14 242	4 148
Dont Produits constatés d'avance	627	1 658	-1031
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>100 058</b>	<b>94 611</b>	<b>5 447</b>

10



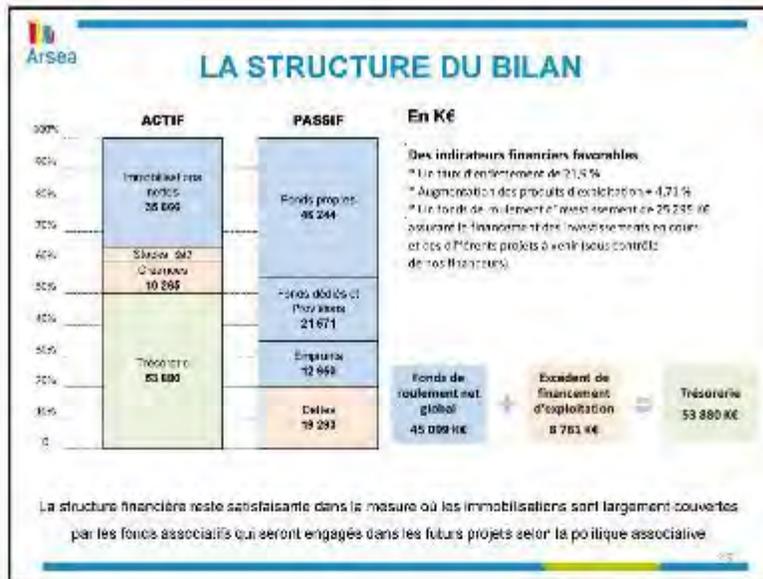
Arsea

## LE PASSIF DU BILAN

**Fonds propres** **46 244 K€** + 5,79%  
soit + 2 530 K€ par rapport à 2020

➤ Fonds propres	- 48 K€
➤ Réserves	+ 2 598 K€
➤ Résultats et reports à nouveau <small>(résultats ultérieurs compris payés...)</small>	- 1 386 K€
➤ Subventions d'investissement	- 32 K€
➤ Provisions réglementées	+ 1 398 K€





**Arsea**

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PROPOSE UNE RESOLUTION A L'ASSEMBLEE :

L'affectation suivante des résultats 2021 des structures en gestion propre et ne relevant pas du CASP

N° Dab	ETABLISSEMENTS	RESULTATS ANNUELS	PROPOSITION D'AFFECTATION		
			Excédent à l'investissement	Report à nouveau accidentaire	Report à nouveau déficitaire
23	Gardon Associatif	104 575,36 €		104 575,36 €	
24	ESAT Access (production)	285 880,68 €	285 880,68 €		
25	ESAT Sécurité de Rive (production)	150 327,60 €	150 327,60 €		
<b>TOTAL GESTION PROPRE</b>		<b>540 783,64 €</b>	<b>436 208,28 €</b>	<b>104 575,36 €</b>	<b>0,00 €</b>

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PROPOSE UNE RESOLUTION A L'ASSEMBLEE :

... suite

N° Rubr.	DESCRIPTION	MONTANT A ACCITER	PROPOSITIONS D'IMPUTATIONS		
			Montants Investissement	Montants enrôlés	Montants difficiles
82	Crédit d'impôt - Soles	30 721,77 €			30 721,77 €
83	Crédit d'impôt - Soles	30 042,24 €		30 042,24 €	
84	Montants en rattachement des déductions	17 984,19 €			17 984,19 €
85	Service d'Assurance Soles Aériales	61 556,73 €		61 556,73 €	
86	Crédit d'impôt - Soles Aériales	47 256,2 €		47 256,2 €	
88	Montants en rattachement	99 041,78 €		99 041,78 €	
89	Montants Soles Aériales	30 205,16 €			30 205,16 €
90	Montants Soles Aériales	0,00 €			0,00 €
91	Montants Soles Aériales	0,00 €			0,00 €
92	Montants Soles Aériales	0,00 €			0,00 €
93	Montants Soles Aériales	-40 000,00 €			-40 000,00 €
94	Montants Soles Aériales	-20 000,00 €			-20 000,00 €
95	Montants Soles Aériales	1 022,25 €		1 022,25 €	
<b>TOTAL DES TITRES CONTRIBUÉS</b> <i>(voir répartition par statut C.SRF)</i>			<b>0,00 €</b>	<b>199 041,78 €</b>	<b>-40 000,00 €</b>